

REGNIER Jean-Michel

Le 01 mars 2015

9, Las Croux

87160 - CROMAC

Monsieur le Président de la République,

Par décret du 07 janvier 2015, vous avez décidé qu'un hommage de la Nation serait rendu à Pierre Brossolette, Geneviève De Gaulle-Antonioz, Germaine Tillon et Jean Zay.

Ces trois premières personnalités, « grandes figures évoquant l'esprit de Résistance » se sont résolument engagées dès juin 1940 dans la lutte contre l'occupant nazi pour y perdre la vie pour l'un, subir les horreurs des camps pour les deux dernières...

En revanche, malgré mes recherches, je n'ai rien trouvé de semblable au sujet de Monsieur Jean Zay, ministre de l'Education Nationale et des Beaux Arts...

Qu'a-t-il donc fait ?

A vingt ans, l'âge de raison, à l'âge où deux décennies plus tard, des centaines de jeunes donneront leur vie pour la libération du territoire national il écrit un « poème » fameux : « Le Drapeau » que le simple citoyen que je suis souhaiterait soumettre à votre lecture dans son intégralité.

*« Le Drapeau » par Jean ZAY – 1924*

*Ils sont quinze cent mille qui sont morts pour cette saloperie-là.*

*Quinze cent mille dans mon pays, Quinze millions dans tous les pays.*

*Quinze cent mille morts, mon Dieu !*

*Quinze cent mille hommes morts pour cette saloperie tricolore...*

*Quinze cent mille dont chacun avait une mère, une maîtresse,*

*Des enfants, une maison, une vie un espoir, un cœur...*

*Qu'est ce que c'est que cette loque pour laquelle ils sont morts ?*

*Quinze cent mille morts, mon Dieu !*

*Quinze cent mille morts pour cette saloperie.*

*Quinze cent mille éventrés, déchiquetés,*

*Anéantis dans le fumier d'un champ de bataille,*

*Quinze cent mille qui n'entendront plus JAMAIS,*

*Que leurs amours ne reverront plus JAMAIS.*

*Quinze cent mille pourris dans quelques cimetières*

*Sans planches et sans prières...*

*Est-ce que vous ne voyez pas comme ils étaient beaux, résolus, heureux  
De vivre, comme leurs regards brillaient, comme leurs femmes les aimaient ?  
Ils ne sont plus que des pourritures...  
Pour cette immonde petite guenille !  
Terrible morceau de drap coulé à ta hampe, je te hais férocement,  
Oui, je te hais dans l'âme, je te hais pour toutes les misères que tu représentes  
Pour le sang frais, le sang humain aux odeurs âpres qui gicle sous tes plis  
Je te hais au nom des squelettes...  
Ils étaient *Quinze cent mille*  
Je te hais pour tous ceux qui te saluent,  
Je te hais à cause des peigne-culs, des couillons, des putains,  
Qui traînent dans la boue leur chapeau devant ton ombre,  
Je hais en toi toute la vieille oppression séculaire, le dieu bestial,  
Le défi aux hommes que nous ne savons pas être.  
Je hais tes sales couleurs, le rouge de leur sang, le sang bleu que tu voles au ciel,  
Le blanc livide de tes remords.  
Laisse-moi, ignoble symbole, pleurer tout seul, pleurer à grand coup  
Les quinze cent mille jeunes hommes qui sont morts.  
Et n'oublie pas, malgré tes généraux, ton fer doré et tes victoires,  
Que tu es pour moi de la race vile des torche-culs. »*

Plus qu'un « *torche-cul* », le drapeau de notre France chérie n'est qu'une « *saloperie* », « *une immonde petite guenille* », une « *loque* »... ces mots horribles, cette haine sont, aux yeux du citoyen français que je suis, autant d'insultes aux valeurs et symboles de la Nation, insultes à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions aujourd'hui, vivre **LIBRES**...

Je me permettrai d'ajouter que M. Jean ZAY, à l'issue de sa condamnation par le régime de Vichy, a été interné dans la prison de Riom du 7 janvier 1941 au 20 juin 1944.

Pendant ces trois années de détention, il a pu continuer à recevoir sa famille, communiquer avec ses amis... Il n'a jamais tenté de s'évader. Il n'a jamais cherché à rejoindre la France libre ni même rejoindre la résistance intérieure pour participer à l'effort national et bouter l'occupant hors de France.

NON, Monsieur Jean ZAY a consacré ces trois années de « vie de château », bien à l'abri des murs de sa prison, à préparer les réformes qu'il comptait mettre en œuvre un fois que d'autres auraient versé leur sang pour libérer la France.

En un mot, il s'est plus préoccupé de sa future carrière politique que du sort de la Patrie.

Le 20 juin 1944, sur la foi d'un faux ordre de transfert, il est exécuté par le milicien Henri Millou, collaborateur de Joseph Darnand... Contrairement à des centaines d'autres, il n'est pas mort les armes à la main... NON, seulement victime d'un vulgaire règlement de compte.

Monsieur le Président, qui pourra croire que Jean ZAY fera jamais « **partie des grandes figures qui évoquent l'esprit de résistance** »... PERSONNE... !

Et, l'espace d'un instant, imaginez les cendres de Pierre Brossolette, chef du BCRA, mort sous la torture sans avoir parlé, franchissant le parvis du Panthéon sous l'inscription « Aux Grands Hommes, la Patrie reconnaissante » en compagnie de celles de ce personnage.

Enfin, Monsieur le Président, lors des cérémonies des 8 et 27 mai prochain, et plus tard à chaque cérémonie commémorant la Grande Guerre ou une des nombreuses pages de l'Histoire de France, comment pourrez-vous vous incliner devant cette « *saloperie de drapeau* », cette « *loque* », ce « *vil torche-cul* » ?

Pour Jean ZAY et ses amis d'hier et d'aujourd'hui, vous ferez partie «... *des peigne-culs, des couillons, des putains, qui traînent dans la boue leur chapeau devant son ombre...* »

Monsieur le Président, je vous en conjure, ne « cassez » pas l'esprit du 11 janvier, ne risquez pas de provoquer une nouvelle fracture de la société Française en faisant entrer Jean ZAY au panthéon des personnalités « exemplaires » de la Nation.

Un personnage qui « *haïssait férocement* » le symbole de notre FRANCE... Comme d'autres le haïssent et le brûlent aujourd'hui en place publique... !

Veillez croire, Monsieur le Président, au très profond respect que je porte à la fonction que vous occupez.

**REGNIER Jean-Michel**